



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/16661
6 juillet 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 6 JUILLET 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU HONDURAS AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la lettre en date du 5 juillet de l'année en cours que le Ministre des relations extérieures du Honduras, M. Edgardo Paz Barnica, a adressée à son homologue nicaraguayen, M. Miguel D'Escoto Brockmann, dont la teneur est la suivante :

"Tegucigalpa, D.C. 5 juillet 1984. - Son Exc. M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures, Managua (Nicaragua). - Monsieur le Ministre : J'accuse par la présente réception de votre note DAJ No 102 en date du 2 du mois courant, relative à la prétendue erreur de navigation de trois pêcheurs nicaraguayens membres des milices populaires sandinistes alors qu'ils pêchaient dans le golfe de Fonseca, et à leur prétendue capture par les autorités honduriennes. De fait, selon un rapport officiel du haut commandement de la marine, le 29 juin dernier, à 13 h 30, deux unités de surface de l'escadre Piraña, ont, au cours d'une patrouille de routine qu'elles effectuaient dans les eaux territoriales honduriennes, arraisonné une embarcation équipée d'un moteur hors-bord avec les trois membres de son équipage, alors qu'elle se trouvait aux coordonnées suivantes : 13 degrés 2' 15" de latitude nord par 87 degrés 16' 30" de longitude ouest, dans l'embouchure du Río Negro. A l'issue de l'inspection, il s'est avéré que les trois individus, qui étaient dépourvus de documents d'identité, avaient à bord trois fusils AK-47 (dont les numéros de série sont les suivants : 4 214, 1 035, et 6 782) ainsi que 9 chargeurs contenant 233 projectiles de 5,62 mm. Par conséquent, les trois individus, les armes, les munitions et le moteur hors-bord ont été transférés sur les vedettes honduriennes et conduits à la base navale d'Amapala, puis au XIème bataillon d'infanterie où ils se trouvent actuellement. Les trois individus dépourvus de papiers d'identité, ont décliner leur identité : a) Rigoberto Cruz López, 33 ans, de nationalité salvadorienne; b) Roque García Lagos, 24 ans, de nationalité nicaraguayenne; c) Fidel Antonio Ordóñez, 23 ans, de nationalité hondurienne. Monsieur le Ministre, il ressort de tout ce qui précède, que les détenus susmentionnés ne sont pas trois innocents pêcheurs nicaraguayens qui s'adonnaient à des

S/16661
Français
Page 2

activités de routine, car s'il en avait été ainsi ils n'auraient pas été porteurs de l'armement décrit ni n'auraient essayé de dissimuler leur présence, d'une manière suspecte, alors qu'ils se trouvaient dans les eaux territoriales honduriennes. Je saisis cette occasion pour vous adresser à nouveau l'expression de ma considération distinguée. (Signé) Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, dont le texte a été communiqué à l'Organisation des Etats américains, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) H. Roberto HERRERA CACERES

